Municipalité de
St-Jean de Cherbourg
1 rang 8 St-Jean de Cherbourg QC
G0J-2R0
418-733-8177

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de St-Jean de Cherbourg tenue le 8 septembre 2025 à 19h. à la salle du conseil au 1, 8e rang St-Jean de Cherbourg.

Sont présents : Monsieur Jocelyn Bergeron maire, mesdames Jocelyne Sergerie, Francine Michaud, messieurs Maurice Gagnon, Herman Dumont, Jacques Leclerc

Les membres forment le quorum.
Est également présente, madame Francine Ouellet Leclerc, directrice générale et greffière-trésorière qui agit comme secrétaire.

2025-09-175 **PRÉCISANT LA NATURE DES SITUATIONS NÉCESSITANT L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LE FRANÇAIS DANS LES COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-CHERBOURG**

CONSIDÉRANT QUE l'article 29.15 de la Charte de la langue française stipule que tout organisme de l'Administration auquel s'applique la politique linguistique de l'État doit adopter une directive précisant la nature des situations dans lesquelles il entend utiliser une autre langue que le français dans les cas où le permettent les dispositions de la section i de ladite Charte;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg est un organisme de l'Administration visé et que l'organisation doit se conformer à la disposition ;

EN CONSÉQUENCE,

IL est proposé par **:** monsieur Maurice Gagnon **appuyé** par **:** monsieur Herman Dumont

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

* D'informer le ministère de la Langue française que la municipalité de Saint- Jean-de-Cherbourg utilise exclusivement le français dans toutes ses communications;

*Que la présente résolution tienne lieu de directive en vertu de l'article 29.15 de la Charte de la langue française;

* Que la présente résolution soit transmise au ministère de la Langue française, diffusée sur le site internet de la municipalité et remis à tous les employés de l'organisation dans les meilleurs délais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE

Francine Ouellet Leclerc
Directrice générale greffière-trésorière
Copie conforme le 10 septembre 2025